

Sommaire

- Edito d'Alain Arnaud : « Du capitalisme au capabilisme, une voie d'avenir ? » p.2
- « Une piqûre de rappel pour réfléchir et agir ensemble ! » - Jean-Louis Cabrespines p.4
- Actualités nationales et internationales p.7
 - 10ème conférence internationale de recherche en ESS – 27-29 octobre 2025 – Bordeaux
 - GSEF 2025 Forum mondial de l'économie sociale et solidaire – 29-31 octobre – Bordeaux
 - 35^{ème} Congrès international du CIRIEC 5-8 octobre 2026 – Montréal (Canada)
 - Actualités de Galilée.sp
 - Un nouvel adhérent du CIRIEC-International, l'Université Centrale du CHILI
 - Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative – numéro de septembre 2025
 - Social Economy News – numéro de juillet 2025
 - Appel à mobilisation du Mouvement Associatif le 11 octobre 2025
 - Lancement de la 4^{ème} participation citoyenne de la Cour des Comptes
- Travaux et études p.11
 - La pensée HAYEK – Pierre BAUBY
 - Appel à contribution : « Les logiques multiples des entreprises publiques : un regard sur les théories » - CIRIEC-International
 - Publication de l'ouvrage collectif « Rallumons les Lumières ! » - Galilée.sp
- Livres propos p.16
 - Pour un débat citoyen sur les relations entre agriculture et environnement – Daniel Lenoir
 - Sécu : un curieux anniversaire - Jean-Philippe Milésy
- Propositions de lecture p.20
- Agenda p.21

Bonne lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

Du capitalisme au capabilisme, une voie d'avenir ?



Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France
Président d'honneur du CIRIEC-International

La lecture estivale de l'ouvrage « *Adam Smith, l'antidote ultime au capitalisme* » de [Thierry C. Pauchant](#), professeur honoraire à HEC Montréal et membre du CIRIEC-Canada nous incite à une grande réflexion sur l'histoire de l'économie politique et l'applicabilité des théories économiques au contexte d'aujourd'hui. Pour commencer, dans une démonstration très documentée, l'auteur met à bas l'affirmation selon laquelle Adam Smith serait le fondateur du capitalisme, idée largement propagée par les tenants du néolibéralisme qui voyaient dans son ouvrage célèbre « *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations* » la justification de la liberté que tout individu doit avoir pour mener des activités économiques, sans aucune contrainte notamment étatique. Bien au contraire, Thierry Pauchant montre la conception très sociale de l'économie politique d'Adam Smith, qui avant tout doit répondre aux besoins exprimés par les populations et mettre celles-là en capacité de développer leur pouvoir d'agir grâce à un revenu décent. Contrairement à ce qui est souvent laissé croire, Adam Smith est également partisan d'une économie politique qui donne à l'Etat les moyens d'assumer les services publics nécessaires non seulement aux secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé, la justice, la défense nationale,..., mais aussi à la régulation voire l'orientation du marché des biens et services qui ne saurait être piloté par la fameuse main invisible, concept imputé à tort à Adam Smith. Ainsi, Thierry Pauchant en tire comme enseignement que la politique économique prônée par Adam Smith, manifestement imprégné de l'esprit des Lumières, est à l'origine de l'approche des « capacités » développée par l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel d'économie et la philosophe américaine Martha Nussbaum, dont les travaux mettent le développement humain au cœur du développement économique. Nous sommes ainsi très proches des fondements de l'économie d'intérêt collectif concrétisée aujourd'hui par l'économie sociale et l'économie publique. L'analyse de Thierry Pauchant est inspirante.

Elle nous invite à approfondir toutes ces notions nées dans le contexte de la philosophie des Lumières dont le principal fondement est la nécessaire émancipation des populations vis-à-vis de toutes formes d'aliénation, par l'éducation et le développement du sens critique. Ces formes d'aliénation, c'était jadis l'obscurantisme religieux et le pouvoir politique autocratique, c'est aujourd'hui,... toujours l'obscurantisme religieux dans une grande partie du monde, le développement de l'autoritarisme politique, auxquels on ajoutera la société d'hyper consommation, la soumission aux nouveaux maîtres du monde que sont les géants du numérique et les réseaux sociaux. (voir l'ouvrage de Galilée.sp [« Rallumons les Lumières ! »](#)). La liberté économique des individus, même dans les démocraties dites libres, n'est en réalité qu'une illusion savamment entretenue par l'idéologie néolibérale. Le vrai libéralisme que défendait Adam Smith nous dit Thierry Pauchant est « le libéralisme personnel, celui qui encourage le pouvoir d'agir des gens », dans une économie qui n'est pas qu'une économie de marché dans une « société de boutiquiers », mais qui permette aux individus de réaliser ce à quoi ils aspirent. Ainsi, dans le contexte international d'aujourd'hui, et face aux impasses vers lesquelles nous conduisent les théories productivistes du libéralisme économique des années 80, malheureusement toujours dominantes dans le monde globalisé, l'approche des « capacités » mise en avant par Thierry Pauchant, défendue par de plus en plus d'économistes, peut constituer une base sérieuse d'élaboration d'une politique économique du juste milieu, qui redonne confiance aux personnes et qui permette de se mettre en situation de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux de notre temps.

En cette période de rentrée, c'est un chantier que le CIRIEC-France se doit d'ouvrir pour les prochains mois car il entre bien dans sa vocation de recherche d'une économie politique différente qui mette le pouvoir d'agir des individus et leur bonheur au cœur de ses objectifs, et qui préserve la paix comme le souhaitait le professeur Edgard Milhaud fondateur du CIRIEC-International. Certes le chemin est difficile et il faudra beaucoup d'efforts pour convaincre. Convaincre par exemple que les profits de la croissance économique ne ruissellent pas, que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables, que la concurrence à tout prix ne favorise pas la solidarité,... Car les forces qui oeuvrent pour la rentabilité des capitaux investis et non pour la réduction des inégalités et encore moins pour la solidarité sont encore largement dominantes. Mais les plaidoyers en faveur d'une économie plus raisonnable et plus responsable se multiplient. Ils ont permis des avancées significatives dans la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire au niveau international, et suscité un éveil des consciences de la part de certaines entreprises convaincues qu'il faut un changement de paradigme. Cela crée quelques motifs d'espoir pour le futur ainsi que nous l'indique Thierry Pauchant que nous remercions pour remettre l'ouvrage de l'économie d'intérêt collectif sur le métier à partir de l'approche du « capabilisme ». Nous attendons avec impatience son prochain livre « *L'économie sociale de Condorcet et Adam Smith* »

Une piqûre de rappel pour réfléchir et agir ensemble !



Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France

Fin des vacances d'été et retour à une réalité angoissante et instable !

Ce début septembre voit un gouvernement à la peine avec un Premier Ministre qui engage sa responsabilité sur un vote de confiance face à une Assemblée Nationale plus divisée que jamais et un peuple prêt à descendre dans la rue pour exprimer son sentiment de ne pas être écouté et de subir des décisions injustes.

Alors, il est plus que jamais nécessaire de valoriser des alternatives concrètes et constructives pour répondre aux inquiétudes du moment. Dans ce contexte, la place de l'ESS est à réaffirmer comme une réponse plus citoyenne, respectueuse de tous et de chacun. Et il est, dans ce moment, plus qu'en tout autre, nécessaire de se retrouver pour continuer à construire et affirmer ce que nous sommes, ce que nous voulons, ce que nous proposons et ce que nous faisons.

Si le mois de novembre est traditionnellement celui de l'ESS (avec la conclusion par les Journées de l'Économie Autrement, les 28 et 29 novembre, à Dijon), la fin octobre marquera, cette année, un temps important pour l'ESS par l'organisation de deux manifestations complémentaires, rendez-vous majeurs pour repenser l'économie de demain :

- Le Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (GSEF)
- La 10^{ème} Conférence Internationale de Recherche en Économie Sociale du ESS



Ces deux rencontres, bien que distinctes dans leur format et leurs objectifs, partagent une ambition commune : promouvoir une économie plus inclusive, durable et centrée sur l'humain. Alors que le GSEF rassemble les acteurs de terrain et les décideurs politiques, la Conférence du CIRIEC offre un espace privilégié pour la recherche et la réflexion académique. Ensemble, ils forment un duo complémentaire pour faire avancer les idées et les pratiques de l'ESS à l'échelle mondiale.

Le Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire : un espace de dialogue et d'action

Le Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (GSEF) est un événement international qui réunit, tous les trois ans, des milliers d'acteurs de l'ESS venus de tous les pays : coopératives, mutuelles, associations, entreprises sociales, collectivités locales, chercheurs et institutions publiques. Son objectif ? Favoriser les échanges, partager les bonnes pratiques et renforcer la visibilité de l'ESS comme modèle économique alternatif, capable de répondre aux défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle.

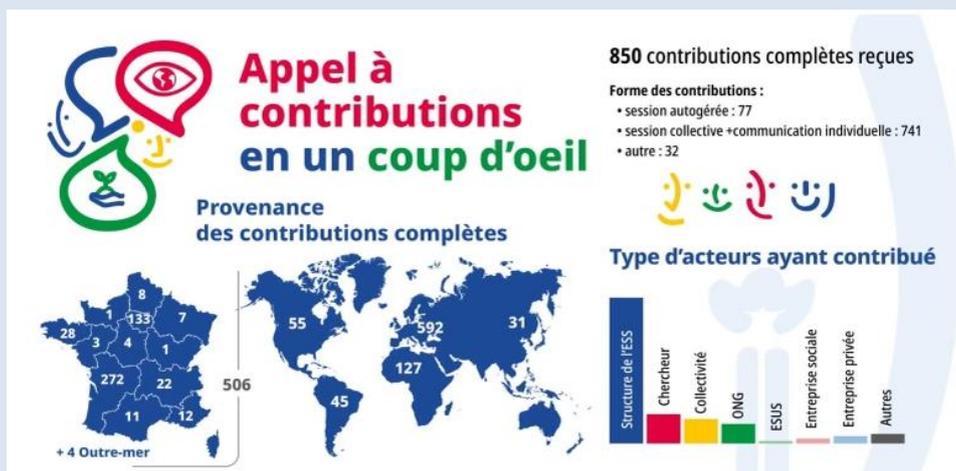
Le GSEF met en lumière des initiatives concrètes, des innovations sociales et des politiques publiques favorables à l'ESS. Il est aussi un lieu de plaidoyer pour une économie plus juste, où la recherche de profit n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service du bien commun. Le Forum 2025 de Bordeaux, **du 29 au 31 octobre 2025**, réaffirmera l'importance de « *mettre en commun les visions et les pratiques qui peuvent faire de l'ESS la « norme qui régulera l'économie de demain », imposant le primat de l'humain et du projet collectif sur le capital et structurant une économie de la proximité comme du long terme* ». Ce forum s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable. Se positionnant dans l'Agenda 2030, « *il rassemblera la société civile et les territoires pour faire mouvement, interpeller les décideurs et accélérer la transition juste* », à quelques jours du Forum Social Mondial à Doha (4-6 novembre 2025), qui réunira chefs d'État et de gouvernement pour accélérer la mise en place d'un nouveau contrat social mondial autour de la réduction de la pauvreté.

« Dans ce contexte, Bordeaux GSEF 2025 rappellera avec force le rôle clé des gouvernements locaux et de la société civile dans la construction d'un développement durable, inclusif et ancré dans les territoires. Un moment stratégique pour partager des solutions concrètes, renforcer les coopérations et faire entendre la voix des acteurs de terrain à l'échelle globale. D'autant plus crucial que le monde fait aujourd'hui face à de nombreuses menaces : guerres, régimes autoritaires, désordres économiques, durcissement des rapports sociaux, catastrophes écologiques, désinformation... L'ESS témoigne d'un nouveau récit qu'il appartient à toutes et tous d'écrire. »

La 10^{ème} Conférence Internationale de Recherche en Économie Sociale du CIRIEC : l'excellence académique au service de l'ESS

Organisée par le **CIRIEC International** (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative), la 10^{ème} Conférence Internationale de Recherche en Économie Sociale se tiendra à Bordeaux du **27 au 29 octobre 2025**, sur le thème «Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition socio-écologique». Cet événement rassemble des chercheurs du monde entier pour présenter leurs travaux, échanger sur les dernières avancées scientifiques et débattre des enjeux théoriques et empiriques de l'ESS. « *La 10^{ème} conférence est une étape importante car elle marque une décennie de collaboration académique et professionnelle autour de l'étude et de la promotion de l'économie sociale, avec des participants académiques venant de plus de 50 pays. Cette conférence s'est imposée comme un événement de référence au niveau mondial, étant un espace clé pour débattre des défis et des opportunités du secteur dans des contextes très dynamiques et changeants.* »

L'Appel à communications permettra aux chercheurs de présenter leurs contributions sur des thèmes variés : gouvernance démocratique, innovation sociale, finance solidaire, transition écologique, politiques publiques, etc. La Conférence du CIRIEC est une occasion unique de faire le point sur l'état de la recherche en ESS, d'identifier les tendances émergentes et de renforcer les liens entre le monde académique et les acteurs de terrain.



Un lien fort entre pratique et recherche

Si le GSEF et la Conférence du CIRIEC ont des publics et des formats différents, leur complémentarité est évidente. Le GSEF permet de **montrer** ce que l'ESS peut accomplir sur le terrain, tandis que la Conférence du CIRIEC offre les outils pour **comprendre, analyser et théoriser** ces pratiques. Ensemble, ils forment un écosystème vertueux où la recherche éclaire l'action, et où l'action inspire la recherche.

Les participants à la Conférence du CIRIEC auront ainsi l'opportunité de découvrir, lors du GSEF, des études de cas concrets illustrant leurs travaux. À l'inverse, les acteurs du GSEF pourront s'appuyer sur les recherches présentées lors de la Conférence pour affiner leurs stratégies et renforcer l'impact de leurs actions.

Pourquoi participer ?

- **Pour les chercheurs** : La Conférence du CIRIEC est une vitrine internationale pour présenter ses travaux, rencontrer des pairs et contribuer à l'avancement des connaissances en ESS.
- **Pour les acteurs de l'ESS** : Le GSEF est un lieu de rencontre, d'inspiration et de networking, où l'on peut découvrir des initiatives innovantes et renforcer ses partenariats.
- **Pour les décideurs politiques** : Ces deux événements offrent une vision globale des enjeux de l'ESS et des leviers pour intégrer ses principes dans les politiques publiques.

Le **Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire** et la **10ème Conférence Internationale de Recherche en Économie Sociale du CIRIEC** sont deux rendez-vous incontournables pour tous ceux qui croient en une économie plus humaine et durable. En créant un pont entre la recherche et l'action, ces événements contribuent à renforcer l'impact de l'ESS et à en faire un modèle économique de référence pour les décennies à venir.

Rendez-vous à Bordeaux en octobre 2025 pour écrire ensemble l'avenir de l'économie sociale et solidaire !



La 10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale organisé par le CIRIEC-International aura lieu du 27 au 29 octobre 2025, à Bordeaux, sur le thème :

« Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition socio-écologique »

Statistiques, rapports et mesures d'impact social de l'ESS - L'ESS et les secteurs écologique et énergétique - Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition - Identités, hybridations et innovations de l'ESS - Financement et modèles économiques de l'ESS - Réseaux de l'ESS et politiques publiques - ESS, éducation et droits civiques - ESS, travail décent et économie informelle - ESS, lutte contre la pauvreté et l'économie du soin - ESS et système agroalimentaire - Services publics communs et coopératifs - SSE et intersectionnalité : classe, race, genre.

[S'INSCRIRE](#)

Evènement co-organisé par:



Forum mondial de l'économie sociale et solidaire à Bordeaux du 29 au 31 octobre 2025

Le **CIRIEC** apportera sa contribution à cet important évènement mondial qui sera l'occasion de mettre en commun les visions et les pratiques qui peuvent faire de l'ESS la « norme qui régulera l'économie de demain », imposant le primat de l'humain et du projet collectif sur le capital et structurant une économie de la proximité comme du long terme.

[Présentation](#)

[Pour s'inscrire](#)



[EN SAVOIR PLUS ...](#)



ACTUALITES DE GALILEE.SP

**Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques**

Visiter le site > <https://galileesp.org/>

DERNIER ARTICLE :

LA SECURITE SOCIALE A 80 ANS. QUE FAIRE POUR 80 ANS DE PLUS ? – 5 septembre 2025
Par **Jean-Marie FESSLER**, docteur en éthique médicale et en économie de santé, professeur associé de Stanford, membre du Collectif Galilée.sp et du conseil d'orientation du CIRIEC-France

La Sécurité sociale a 80 ans. Que faire pour 80 de plus ?
S'agissant d'une telle question qui interroge nos perceptions de l'histoire et du présent de la sécurité sociale et devrait mobiliser nos facultés prospectives et le meilleur de notre intelligence collective, plusieurs étapes semblent nécessaires à parcourir. En effet, on peut avoir été bénéficiaire toute sa vie d'une telle construction sociale et y avoir contribué plus de cinquante ans sans en appréhender véritablement l'architecture, les flux permanents de données, les lois et les règles qui l'organisent. Explorer la sécurité sociale fait *rencontrer* une stratigraphie dont la mise en lumière mobiliserait sans doute de très larges compétences et expériences historiques, institutionnelles, économiques, sociologiques...

[LIRE LA SUITE...](#)

UN NOUVEL ADHERENT DU CIRIEC-International L'Université Centrale du CHILI (UCEN)



Le CIRIEC-International vient d'accueillir comme membre associé **Universidad Central (CL)**, une institution nationale, privée et à but non lucratif qui s'engage à former des citoyens socialement responsables, guidés par des valeurs telles que la tolérance, le pluralisme, l'équité et le respect de la diversité.

En mettant l'accent sur l'éducation complète, l'UCEN encourage la pensée critique, la créativité et les valeurs éthiques, tout en promouvant les arts, les sports, la culture et le patrimoine historique du Chili.

💡 Plus de 15 000 étudiants et un réseau dynamique d'anciens élèves de 40 000+ personnes font de l'UCEN un acteur clé dans le paysage de l'enseignement supérieur au Chili.

Pour plus d'infos, contacter : ✉ [Francisco Castañeda](mailto:Francisco.Castañeda@ucen.cl)



Le site www.actionpublique.eu a été rénové.

Il est animé par Pierre BAUBY,
enseignant chercheur en sciences politiques, spécialiste des services publics
membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

Il comporte une série de données, d'analyses, de réflexions, de propositions
sur les services publics et l'action publique en France et en Europe, l'Etat, le « libéralisme »
d'Hayek à Trump 2025, les enjeux de la construction européenne...

NE PAS HESITER A LE CONSULTER !



volume 96, n°3, septembre 2025

Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative de septembre 2025 viennent de paraître.

[Annals of Public and Cooperative Economics: Vol 96, No 3](#)

Parmi les contributions voir celles publiées en ligne :

- ❖ **[L'insensibilité au genre dans les fonds « Next Generation European Union » : projets de relance économique et de transformation de l'économie sociale comme exception à la règle](#)** - [María Bastida](#), [Miguel Á. Vázquez Taín](#), [Alberto Vaquero García](#), [María Luisa del Río Araújo](#)
- ❖ **[Le potentiel économique des coopératives de partage de logement pour le vieillissement actif des personnes âgées](#)** - [Carlos Rosa-Jiménez](#), [Rubén Mora-Esteban](#), [German Ortega-Palomo](#), [Juan Marcos Castro-Bonaño](#)
- ❖ **[Vers une agriculture durable et intelligente face au climat : analyse coûts-avantages d'un district d'irrigation modernisé en Espagne](#)** - [Nicola Comincioli](#), [Cristina El Khoury](#), [Davide Bazzana](#), [Demis Legrenzi](#), [Fernando Nardi](#), [Daniel A. Segovia-Cardozo](#), [Sergio Vergalli](#)



La lettre mensuelle « *Social Economy News* » est proposée par le CIRIEC-International en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Elle est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR)

> <http://www.socialeconomynews.eu/>

Dernier numéro > SEN#42 de juillet 2025

Principaux points forts

- **[Pourquoi nous devons défendre le modèle de l'économie sociale dans l'UE : une perspective des droits sociaux portée par Social Platform](#)** Par **Sanna Honkaniemi** et **Ana Luiza Hannotte**, de Social Platform, Plateforme européenne des ONG d'action sociale
- **[L'économie sociale européenne réclame un FSE+ renforcé](#)**
- **[Au Sommet de Séville sur le financement du développement, l'ONU souligne le rôle clé de l'économie sociale comme acteur d'un développement inclusif, équitable et durable](#)**
- **[La Coalition mondiale pour la justice sociale reconnaît le rôle clé de l'économie sociale dans l'économie fondée sur les droits humains](#)**

Pour s'abonner à Social Economy News > [ICI](#)

COMMUNIQUE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



Ça ne tient plus ! Mobilisons-nous le 11 octobre

Le Mouvement associatif et ses membres organisent le **samedi 11 octobre** une journée nationale de mobilisation des associations. Cette initiative répond à une situation de plus en plus critique : pour beaucoup d'associations, les conditions d'action se dégradent fortement, mettant en cause leur capacité à poursuivre leurs missions d'intérêt général.

Claire Houry, Présidente du Mouvement associatif, en appelle à la mobilisation de toutes les associations dans une lettre rendue publique le 3 septembre 2025.

Des informations plus précises et des outils complémentaires seront disponibles dans les prochains jours, via la [page dédiée sur le site du Mouvement Associatif](#).

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre engagement à nos côtés.

VOIR LA LETTRE DE MOBILISATION





Plateforme citoyenne

DE LA COUR ET DES CHAMBRES
RÉGIONALES ET TERRITORIALES DES COMPTES

Lancement de la 4^{ème} campagne de participation citoyenne pour permettre de proposer des thèmes de contrôle et d'enquête.

💡 Gestion des déchets, lutte contre la corruption, accès au logement, réduction des inégalités scolaires... Les thématiques à proposer concernent tous les domaines de l'action publique, tant qu'elles concernent le bon usage de l'argent public.

🤖 Comment ça marche ? Rendez-vous sur la plateforme citoyenne

➔ <https://lnkd.in/eKJDw-xb>.

S'inscrire et déposer votre contribution en quelques clics.

😞 Et ensuite ? Plusieurs thèmes parmi ceux proposés seront sélectionnés, et feront l'objet de rapports qui seront rendus publics !

**4^e campagne
de participation
citoyenne**

de la Cour et des chambres
régionales et territoriales
des comptes

du 1^{er} au 30 septembre 2025

 **Plateforme citoyenne**
DE LA COUR ET DES CHAMBRES
RÉGIONALES ET TERRITORIALES DES COMPTES

La pensée HAYEK



Pierre BAUBY

Docteur de l'IEP de Paris, enseignant et chercheur en sciences politiques, animateur de réseaux français et européens sur les services publics, membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France et du Conseil scientifique du CIRIEC-International

La pensée de Friederich von Hayek (1899-1992), point de départ du renouveau du libéralisme économique, que l'on peut qualifier d'« ultra-libéralisme », n'est pas seulement une doctrine économique, mais aussi une philosophie sociale et politique. Hayek exacerbe la vision selon laquelle l'économie de marché est le système autorégulateur qui forme spontanément l'ordre social harmonieux. Aux « défaillances du marché » il oppose les « défaillances de l'Etat ». Hayek manifeste une hostilité systématique à l'égard de toute intervention publique destinée à résoudre un problème économique ou social : toute mesure prise par l'Etat dans ce sens produit plus d'effets nocifs que d'effets utiles. Les interventions étatiques cassent la capacité interne des sociétés complexes à s'autoréguler pour le plus grand bien du plus grand nombre. L'Etat ne devrait avoir pour fonction et utilité que de défendre les frontières (la survie), de maintenir l'ordre public (la police) et de faire respecter les règles du jeu social (la justice). Lorsqu'il outrepassé ces fonctions, il provoque plus de dégâts que de bienfaits et il restreint forcément la liberté des hommes et des citoyens. Hayek avance que l'intervention de l'Etat dans l'économie pour corriger le fonctionnement du marché repose sur une erreur : la croyance que les hommes peuvent organiser leur vie en société selon un projet conscient qu'ils auraient préalablement élaboré. Il dénonce le « constructivisme », dont l'origine remonte à Hobbes et à Rousseau. Ainsi, Hayek inverse 4 postulats qui, de manière plus ou moins explicite, s'étaient imposés jusqu'aux années 1970 : - à la supériorité de l'intérêt général (commun ou collectif) sur les intérêts individuels, il systématise la thèse selon laquelle la recherche égoïste par chaque individu de son propre intérêt en se contentant de respecter les règles de la Justice (sans tuer, sans voler, sans contraindre), débouche sur l'optimum pour la société ; - à la supériorité de l'action publique sur l'action privée, il oppose le fait que le marché, laissé à ses mécanismes spontanés, produit un résultat meilleur que celui que peuvent produire les économies mixtes avec une politique économique active. Le marché est le régulateur non violent des libres échanges humains ; - à la capacité de connaître et de maîtriser la réalité, il refuse toute fonction d'arbitrage, d'orientation, de fixation d'objectifs, etc. au pouvoir politique, car il avance que celui-ci est intrinsèquement incapable de connaître d'une part la réalité, d'autre part ce qui est bon ou souhaitable pour la société, alors que la société se connaît mieux elle-même par le jeu du marché ; - à la prolifération des règles, il prétend lever au maximum les contraintes qui portent sur la liberté des hommes et qui les soumettent au pouvoir d'autres hommes, pour accroître l'étendue de la sphère privée où l'homme, et lui seul, est maître de ses choix.

La seule soumission qu'il accepte est une soumission à la loi, aux règles générales qui, par définition, sont les mêmes pour tous. Il faut réduire l'Etat au minimum. Le projet Hayékien a visé – et réussi- à conquérir ce que Gramsci qualifiait d'« hégémonie idéologique ».

Fruit de l'hégémonie idéologique de l'« ultra-libéralisme », sans en être la traduction mécanique, on a assisté à toute une série de profondes mutations des références : - le primat de l'individu sur le collectif et l'exacerbation de l'individualisme, - le primat de l'économique sur le politique et la marchandisation généralisée, - la juridiciarisation croissante des rapports sociaux, - un nouveau partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, - il faut privatiser et libéraliser, même si la « déréglementation » a consisté en un changement des règles et modes antérieurs de régulation, sans réel dessaisissement de la capacité d'orientation de l'Etat, - la satisfaction des besoins collectifs n'est plus considérée comme un service rendu par l'Etat aux citoyens, mais comme une marchandise pour laquelle doivent jouer l'offre et la demande, - la fonction de protection sociale doit être soumise aux normes du système capitaliste, par la marchandisation, le jeu de la concurrence et le libre choix de chacun - l'Etat voit exalter sa fonction sécuritaire, selon une logique qui tend à associer insécurité, chômage, immigration et terrorisme. * Cette théorie fondatrice de l'ultra-libéralisme comme système de pensée et ses effets appellent un examen approfondi de ses présupposés et de son contenu. Non seulement, il ne suffit pas d'en prendre le contrepied pour leur répondre, mais cela assoie leurs fondations qui reposent sur une critique approfondie des dysfonctionnements de l'action publique. Intérêts individuels et collectifs La première réfutation du système de pensée néo-libéral implique d'aborder la question des rapports entre intérêts individuels et collectifs. L'intérêt personnel coïncide-t-il toujours, en tout temps et partout, avec l'intérêt collectif ? Les individus en suivant leurs intérêts personnels concourent-ils nécessairement à promouvoir l'intérêt de la collectivité ? Pour Hayek, la coïncidence existe pour autant que chaque individu recherche de manière égoïste son propre intérêt en se contentant de respecter les règles de la Justice, sans tuer, sans voler, sans contraindre. Mais, tous les acteurs ne sont pas égaux sur le marché, loin s'en faut, puisque la plupart cherchent en permanence les moyens de s'abstraire du jeu de la concurrence pour conquérir des positions monopolistes et pouvoir accumuler une rente. De plus, la généralité de l'individu évaluateur et maximisateur semble relever d'une nature humaine immuable, quel que soient le temps, le lieu, les conditions concrètes et élimine les sources de conflit sociétal, comme toute forme de mobilisation collective. L'égoïsme intégral n'est pas la seule expression possible de la rationalité individuelle. Les comportements humains ne peuvent se comprendre par rapport à la seule rationalité économique individuelle. Alors qu'Hayek voit dans le marché le régulateur non violent des libres échanges humains, cette position masque d'autres aspects du marché, notamment les luttes de pouvoir et les affrontements féroces qui se règlent aussi « sur le marché » dans le jeu de la concurrence, dont la logique n'est autre que l'élimination et la « destruction » des concurrents. Les exemples historiques, tels ceux de la crise des années 1930, abondent des profonds déséquilibres générés par la confrontation sur le marché, donc par la mise en concurrence des intérêts « individuels ». Penser, comme Hayek, que l'intérêt général est assuré de manière automatique par l'autorégulation des activités socio-économiques relève davantage de l'acte de foi que de l'observation ou de la rationalité. L'« ordre spontané » du marché doit être corrigé par l'intervention de l'homme, l'action politique et sociale.

Peut-on connaître la réalité ? Hayek refuse toute fonction d'arbitrage, d'orientation, de fixation d'objectifs, etc. au pouvoir politique, car il avance que celui-ci est intrinsèquement incapable de connaître d'une part la réalité, d'autre part ce qui est bon ou souhaitable pour la société, alors que la société se connaît mieux elle-même par le jeu du marché. Certes, bon nombre de promoteurs de l'intervention publique ont prêté le flanc à cette critique en se prétendant les détenteurs d'un savoir « scientifique » sur le social et la société, au nom duquel ils prétendaient définir le bien, l'ériger en lois et l'imposer à une société, jugée souvent encore « infantile » ou du moins « aliénée ». Le rationalisme cartésien traditionnel français est ici en cause, tant il a prétendu que l'homme était capable de tout comprendre, connaître et maîtriser. Mais ces errements n'invalident pas toute tentative d'intervention humaine sur le fonctionnement de la société pour en corriger les abus ou les dysfonctionnements les plus criants.

Si les conséquences des interventions humaines ne sont pas toutes prévisibles et s'il n'est pas possible d'éliminer les asymétries structurelles d'informations entre les autorités publiques et les acteurs de la société, il ne s'en suit pas que les hommes doivent démissionner de leurs responsabilités pour orienter la société, à défaut de l'« avenir radieux » d'hier, vers un « meilleur ». La démarche néo-libérale conduit à l'abandon d'un ensemble de droits économiques et sociaux conquis par les luttes sociales et politiques, au démantèlement des dispositifs d'assistance et de solidarité et, finalement, à l'adoption d'une conception restrictive de la démocratie et du politique, puisqu'ils sont privés d'objet. Bien loin de n'être, comme l'avancent en particulier les thèses du Public Choice, qu'un marché, le politique est l'instance où les hommes peuvent dépasser leurs intérêts individuels ou particuliers pour se poser la question de l'intérêt général du groupe ou de la société auquel ils appartiennent et/ou dans lequel ils se reconnaissent, de la solidarité et du long terme, pour contribuer à sa définition et à sa mise en œuvre. Action publique et libertés Hayek prétend lever au maximum les contraintes qui portent sur la liberté des hommes, pour accroître l'étendue de la sphère privée où l'homme, et lui seul, est maître de ses choix. La seule soumission qu'il accepte est une soumission à la loi, aux règles générales qui, par définition, sont les mêmes pour tous. Mais toute loi est, par nature, faite à la fois de droits et de devoirs, reconnaissance de libertés, en même temps que restriction d'autres libertés qui entraveraient l'existence des premières. La reconnaissance d'une liberté totale de chaque individu est rigoureusement incompatible avec la même liberté pour les autres individus qui composent le groupe social. La liberté n'est pas un absolu, mais un système intégré inhérent à la vie en société. En fait, même s'il met l'accent sur les menaces que font peser les pouvoirs publics sur les libertés individuelles ou collectives, Hayek ne définit la liberté que de manière négative, comme absence de contrainte. L'homme est saisi comme une menace qui vient restreindre la sphère privée des autres, leur liberté, comme un concurrent, un ennemi, un adversaire, et non comme un partenaire, un concitoyen. L'homme n'est pas appréhendé dans son interdépendance par rapport à l'altérité. En fait, les individus ne conçoivent pas leurs rapports à la société uniquement au travers de l'opposition entre l'individu et le collectif, mais aussi en termes de relations coopératives.

A VENIR : LA PENSEE PETER THIEL



APPEL A CONTRIBUTION POUR UN NUMERO SPECIAL

Les logiques multiples des entreprises publiques : un regard sur les théories

Sous la direction de : Luc Bernier (Université d'Ottawa, Canada) et Anna Thomasson (Copenhagen Business School, Danemark)

Ce numéro spécial vise à publier des articles de grande qualité sur la manière de mieux comprendre les différentes logiques poursuivies par les entreprises publiques à travers le monde. Les coéditeurs recherchent en particulier des contributions provenant de différentes régions du monde sur les questions spécifiques suivantes :

- Quels concepts théoriques et perspectives pouvons-nous utiliser pour mieux comprendre les objectifs politiques que les entreprises publiques doivent atteindre ?
- Comment les entreprises publiques peuvent-elles tirer parti des différentes logiques institutionnelles qu'elles englobent pour atteindre ces objectifs ?
- Comment les plans stratégiques des entreprises publiques sont-ils liés aux différentes logiques de celles-ci ?
- Dans quelle mesure la logique spécifique au service influence-t-elle le caractère hybride des entreprises publiques ?
- De quelle manière les différentes logiques se manifestent-elles dans les entreprises publiques ? L'objectif économique est-il essentiel ? Existe-t-il une logique entrepreneuriale dans les entreprises publiques ?
- La dimension entrepreneuriale est-elle placée/considérée en opposition au rôle politique ou à l'objectif économique ?
- Quelle est l'importance de la technologie ou de l'industrie de base des entreprises publiques en ce qui concerne leur capacité à créer de la valeur économique et sociale ?
- Dans quelle mesure les modèles de gouvernance permettent-ils aux entreprises publiques d'équilibrer les logiques concurrentes et de tirer parti de leur hybridité ?
- Quelles logiques sont essentielles ? Sont-elles conflictuelles ?
- Dans quelle mesure l'État est-il stratégique ?
- Dans quelle mesure l'État planifie-t-il à plus long terme que les gouvernements élus ?
- L'État est-il capable de faire des choix stratégiques et de travailler à la réalisation des objectifs fixés ?
- Que peut-on dire du capitalisme d'État ?
- Et ces objectifs stratégiques poursuivent-ils une logique différente de celle que le gouvernement en place souhaite voir dans ses politiques publiques ?

Appel à communications disponible [ICI](#)

⚠ Date limite de soumission : 15 SEPTEMBRE 2025
Soumission [ICI](#)



PARUTION DE L'OUVRAGE COLLECTIF DE GALILEE.SP

« RALLUMONS LES LUMIERES ! »

Pourquoi « Rallumer les Lumières ? »

Au-delà de l'image, c'est en réalité un véritable cri d'alarme que Galilée.sp exprime ainsi qu'un appel au secours de l'Esprit des Lumières.

Le cri d'alarme porte sur le constat déplorable d'un monde où chaque jour les valeurs essentielles des Lumières, qui avaient pourtant vaillamment triomphé, notamment, de l'Ancien régime, de la Restauration et des régimes totalitaires de la première partie du XXème siècle, sont remises maintenant directement en cause ou vacillent.

Presque partout dans le monde, la démocratie recule. Au sein de grandes dictatures aujourd'hui désinhibées, comme de l'Europe libérale et de l'Amérique, la guerre barbare frappe à nos portes. De nombreux conflits armés éclatent que l'on pourrait qualifier de moyenâgeux, si ce n'était l'usage d'un armement moderne, tandis que des potentats rêvent de reconstituer d'anciens empires ... Au-delà de ces questions, certes terrifiantes mais hélas classiquement géopolitiques, surgissent de **nouveaux paradigmes tout aussi inquiétants.**

Songeons à la montée des intégrismes et de leurs superstitions déraisonnables, à l'irruption d'un mouvement woke perverti en wokisme, à l'invasion dans nos vies de tous les jours d'une société du numérique qui, à côté de progrès inouïs, comporte aussi de nombreux sujets de crainte... Sans compter la tentation permanente des populistes de donner des coups de butoir à l'Etat de droit au sein même des démocraties comme on a pu le voir aux USA lors de l'invasion du Capitole. Les démocraties, dirigées par des fondamentalistes religieux alliés aux extrêmes politiques, peuvent donner l'impression déplorable de commettre un génocide comme Israël paraît le faire en Palestine, après une attaque terroriste du Hamas ayant tué massivement une population civile.

Tout cela dans un monde menacé par le réchauffement climatique et l'épuisement des matières premières ainsi que par un anéantissement complet par quelques-unes des **milliers d'ogives nucléaires** dont une bonne partie se trouve aux mains de dictateurs mégalomaniques et paranoïaques sans contrôle... Il ne s'agit pas là d'allégations rhétoriques, des éléments tangibles en apportent la preuve. Le Trumpisme cherche à substituer les « deals » aux droits, n'ayant que faire de l'état de droit et choisissant délibérément de saturer l'espace médiatique américain et international par des annonces contradictoires qui ne cessent d'agiter les esprits, comme pour les tenir sous contrôle car ébahis. Le Poutinisme cultive sciemment l'agressivité, agresse, déclenche les guerres au nom de la reconquête d'une « Grande Russie », voulant faire croire à un âge d'or, qui au XXème siècle n'a pourtant pas été un âge de liberté pour les populations russes ou « satellites » concernées. Dans les démocraties européennes de l'Union européenne, les problèmes sont d'un autre ordre : il y a des brèches spirituelles (augmentation dramatique du taux de suicide des jeunes, dénatalité, abstentionnisme, angoisse climatique, violences publiques prenant des formes de décompensation psychologique individuelle et collective), il y a une montée des populismes par le ciblage bien connu de « boucs émissaires », alors que dans le même temps une reprise en main du destin européen commun se dessine autour de la réindustrialisation, d'un réarmement d'autonomie stratégique, d'un contrôle des flux migratoires et d'une politique économique et sociale tenant compte de la fragilité de notre biosphère.

Le puissant mouvement mondialisé de dérégulation de l'économie de la fin des années 1970 a été également une dérégulation des sociétés et, en conséquence, une ère d'affaïssement des politiques publiques et des services publics ou collectifs. Nous commençons à en payer gravement le prix, avec une augmentation de la pauvreté en Europe, un vécu d'abandon territorial (en France notamment) et un désengagement des citoyens qui vivent une perte de confiance.

[LIRE L'OUVRAGE...](#)

Pour un débat citoyen sur les rapports entre agriculture et environnement

(article paru sur le blogue de Daniel Lenoir « [L'âge de raison\(s\)](#) »)



Daniel LENOIR

Inspecteur Général des Affaires Sociales honoraire
Membre du Conseil scientifique de la MSA

Après avoir longuement hésité j'ai fini par signer la pétition « [Non à la Loi Duplomb — Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective.](#) » qui a d'ores et déjà dépassé les 2 millions de signatures sur la [Plateforme des pétitions de l'Assemblée nationale](#). Comme je le fais à chaque fois que je signe une pétition, ce qui n'est pas pour moi un acte anodin, je veux donner ici des explications de signature.

J'ai hésité principalement parce que je ne voulais pas, ce faisant, participer à cette hystérisation des débats que je déplore entre la dénonciation de l'agribashing par les défenseurs de l'agriculture (en fait une certaine forme d'agriculture) et des agriculteurs, et celle, souvent tout aussi peu nuancée, du productivisme agricole par les défenseurs de l'environnement, hystérisation à laquelle pouvaient contribuer certaines formulations du texte.

Je l'ai fait finalement, non, tels les résistants de la dernière heure, pour venir au secours de la victoire, mais parce que le nombre de signatures illustre l'absolue nécessité d'un débat citoyen sur ces questions des rapports entre agriculture et environnement, comme je l'avais moi-même proposé dans mon rapport sur la [prévention du mal-être et du risque suicidaire en agriculture](#) (recommandation n° 20 : « *Organiser, dans le prolongement des travaux du PLOAA, une consultation publique sur la contribution de l'agriculture à la transition environnementale* », consultation organisée par le Cese, comme la loi lui en donne désormais la compétence) et ce pour essayer de sortir de ce débat hystérisé et des injonctions contradictoires qui en résultent pour les travailleurs de l'agriculture avec toutes leurs conséquences en terme de mal-être et de malaise agricole.

Las, cette proposition qui avait recueilli l'intérêt du président du Cese Thierry Beaudet, n'a pas été retenue par le gouvernement. La Loi d'orientation et d'avenir agricole (LOAA) n'a quasiment pas traité le sujet et s'est traduite par un match nul avec avantage pour l'agriculture productiviste (voir sur ce blogue [LOAA, une loi pour rien.](#)).

Et la proposition de loi Duplomb a transformé cet avantage en victoire à la Pyrrhus, comme l'illustre le sursaut citoyen qui s'exprime avec le succès de cette pétition.

J'appuie donc la demande d'une « *consultation citoyenne des acteurs de la santé, de l'agriculture, de l'écologie et du droit* », sous la forme d'une convention citoyenne, à l'image de celle qui a été conduite avec succès sur la fin de vie, et sur un sujet qui justifierait bien davantage le recours à cette méthode que la question certes importante mais beaucoup moins clivante des temps de l'enfance (cf. sur ce blogue [A vaincre sans péril... \(à propos de la conférence citoyenne sur les temps de l'enfance\)](#)). Comme l'a rappelé Thierry Beaudet sur [LinkedIn](#), c'est le rôle du [Conseil économique social et environnemental](#), « assemblée des organisations de la société civile » que d'organiser « la participation citoyenne ». Cette pétition lui en donne l'opportunité.

<https://www.daniel-lenoir.fr/pour-un-debat-citoyen-sur-les-rapports-entre-agriculture-et-environnement/>

Sécu : un curieux anniversaire !



Jean-Philippe MILESY

Secrétaire général de l'Institut Polanyi
membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

Le 4 octobre 2025 sera la date du 80^{ème} anniversaire de la promulgation de l'ordonnance créant la Sécurité sociale. Diverses commémorations seront (ou ont déjà été) organisées d'initiative syndicale, politique ou mutualiste.

Mais huit décennies après où en sommes-nous ?

Que reste-t-il de l'œuvre révolutionnaire née du programme du Conseil national de la Résistance et portée par Ambroise Croizat et Pierre Laroque ? Que reste-t-il d'une Sécurité sociale, à vocation universelle, financée par les cotisations et gouvernée démocratiquement par les cotisants ? Que reste-t-il du principe de cotisations comme du salaire différé socialisé, marquant la solidarité selon le principe de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ? De nos jours ce sont des « charges » grevant les résultats des entreprises et les derniers gouvernements en procédant à d'amples exonérations de cotisations transfèrent des parts du revenu des salariés aux compte de leurs patron.

Huit décennies après, nous nous trouvons d'une part devant des évocations nostalgiques d'un « âge d'or » fantasmé et d'autre part face à des attitudes résignées devant la néo-Sécu étatisée qui se présente aujourd'hui à nous.

L'âge d'or — magnifié il y a quelques temps par « *La Sociale* » le beau film de Gilles Perret — et revendiqué par les partisans — aux accents souvent religieux — du 100% Sécu, n'a pas vraiment existé.

Si la solidarité universelle et la gestion démocratique ouvrière constituaient effectivement une avancée exceptionnelle dans la mise en place de la démocratie sociale portée tant par le programme du CNR que par la Déclaration de Philadelphie de l'OIT, elles n'ont jamais fonctionné selon le mode si souvent idéalisé. Ainsi en santé, la Sécu d'alors ne remboursait que les arrêts de travail et la Sécu pervertie de nos jours couvre infiniment plus.

La loi Morice, en 1947, est venue rompre l'unité du système et voilà près de soixante ans que les ordonnances gaullistes ont bouleversé le modèle originel. En 1976, les élections des administrateurs des caisses sont supprimées ; elle ne connaîtront en 1983 qu'une résurgence vite tarie.

Avec le tournant libéral des années 70 et l'apparition des stratégies de chômage de masse (on lira avec plaisir « *Le Choix du chômage* » de Bruno Colombat et Damien Cu villier) sous les effets de la croissance démographique et celle des dépenses de santé, débutera un processus de fiscalisation progressive des financements de la Sécu.

Cette fiscalisation, dont une étape importante sera la création par Michel Rocard de la CSG, va entraîner une étatisation de la Sécu marquée par le vote, au parlement, du PLFSS et la fixation, à Bercy, d'un Ondam qui corsète les politiques de santé, sans considération des besoins de celle-ci. S'agissant de la gestion des caisses par les partenaires sociaux, on parle volontiers aujourd'hui d'un paritarisme « de figuration ».

Dans le même temps le système des complémentaires-santé s'est trouvé confronté à de nouvelles contraintes, voire à des remises en cause. Comme le proclamait Ambroise Croizat, « *la Mutualité a sa place marquée dans l'organisation française de la Sécurité sociale* » et longtemps elle a assuré seule l'essentiel de la couverture complémentaire-santé.

L'ouverture d'un « marché » de la protection sociale — aux assureurs privés et aux institutions paritaires de prévoyance IP — et l'acceptation des directives européennes Assurances, ont profondément bouleversé le champ des complémentaires-santé.

Dès 2017, Martin Hirsch et Didier Tabuteau évoquaient, dans une tribune publiée par Le Monde, un schéma de « grande sécu » qui sera repris en 2022 avec un concours inattendu des plus libéraux et des partisans du 100% Sécu. S'agissant du sort d'un mouvement bicentenaire et qui couvre encore la moitié de la population française, il s'agissait alors de « redonner du pouvoir d'achat aux Français » et au passage — mais n'était-ce pas l'essentiel de la manœuvre ? — de faire main basse sur les réserves des mutuelles.

Aujourd'hui, sollicitées par le gouvernement pour couvrir ses cadeaux sociaux comme le 100% santé ou la réduction de ses dispositifs, taxées structurellement mais aussi conjoncturellement, peu considérées malgré leur nature solidaire et démocratique par les organisations syndicales, les Mutuelles demeurent cependant ces acteurs difficilement remplaçables du système de santé français que reconnaissait Ambroise Croizat.

Menacés par les stratégies libérales financières et par une banalisation assurantielle, les mutualistes sont aujourd'hui parmi les défenseurs les plus sincères et les plus conséquents d'une Sécurité sociale de haut niveau.

Il serait temps que l'ensemble des composantes du mouvement social en France, syndicats, mutuelles et IP, associations, assume en commun la défense de la Sécu comme un élément essentiel de la démocratie sociale dans notre pays. Quand celle-ci recule les populismes progressent et la démocratie politique s'en trouve menacée.

Dans ces conditions, que commémorer le 4 octobre prochain ?

Et quel clou libéral manque-t-il encore au cercueil de la Sécu de Laroque et Croizat ?



AVIS DU CESE

Le rôle des services d'intérêt général (SIG) pour la compétitivité, la cohésion sociale et la démocratie dans l'Union européenne

(avis d'initiative)

16 juillet 2025

Rapporteur: Thomas KATTNIG

Conseillères : Barbara SAK (pour le rapporteur)

Valeria RONZITTI (pour le groupe I)

[CONSULTER L'AVIS](#)



Commission d'enquête sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État

Depuis les années 90, sous l'influence du « new management public », nombre d'entités publiques distinctes des ministères et administrations ont été créées, agences, opérateurs et organisations consultatives. Une commission d'enquête du Sénat a rendu un rapport détaillé en juillet 2025 sur les missions de ces structures publiques et formulé 61 recommandations pour améliorer la cohérence de l'action publique et son efficacité.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Dans un contexte marqué par des évolutions profondes de l'offre de soins en France, des craintes se sont exprimées sur la « financiarisation de la santé » et sur ses conséquences. Pour faire le point sur ce que recouvre cette notion et sur ses enjeux, l'Igas et l'IGF ont analysé ses causes, ses mécanismes et ses conséquences.

[CONSULTER LE RAPPORT PUBLIC](#)

Le logement des agents publics

Mise en ligne du portail locagent.fr, la nouvelle plateforme pensée pour les agents publics.

Créée par Cautioneo, spécialiste de la sécurisation locative, cette plateforme a été pensée pour aider les agents à trouver un logement plus facilement et en toute sérénité.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Agenda

27-29 octobre 2025	10^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bordeaux
29-31 octobre 2025	GSEF 2025 Forum Mondial de l'Economie Sociale à Bordeaux
28-29 novembre 2025	Journées de l'économie autrement à Dijon - Le CIRIEC-France organisera une session sur le thème : « Quel(s) terme(s) pour une politique publique en faveur de la protection de l'enfance ? »
7-8 octobre 2026	35^{ème} Congrès international du CIRIEC à Montréal (Canada)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)
La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX, prix Nobel de la paix,
est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.fr



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr